

Communiqué de Presse

Philippe Kaltenbach
Sénateur des Hauts-de-Seine
Maire de Clamart

Philippe Kaltenbach à la rencontre des personnels de l'hôpital public du 92

Le mercredi 12 mars, Philippe Kaltenbach, Sénateur des Hauts-de-Seine, a été à la rencontre des personnels du service public hospitalier dans ce département. En effet, dans la perspective de la préparation et de l'examen l'an prochain de la loi sur l'hôpital portée par le Gouvernement, celui-ci a voulu recueillir les inquiétudes et les attentes de celles et ceux qui quotidiennement œuvrent à garantir à chacun, sans distinction de ressources, l'accès à une médecine hospitalière de qualité, que celle-ci soit de proximité ou d'excellence.

Philippe Kaltenbach déclare : « *Durant l'ensemble de mes 7 rencontres, un seul et même constat : la condamnation unanime de la loi « HPST » votée par le précédent gouvernement. Tous mes interlocuteurs ont insisté sur le fait que l'hôpital public, dans sa mission d'intérêt général, ne pouvait être appréhendé avec une logique d'entreprise privée.* »

Le parlementaire PS détaille : « *J'ai débuté la journée en rencontrant les représentants du personnel de l'hôpital Beaujon de Clichy. Cette structure, à l'avant-garde lors de sa construction « monobloc » dans les années 20, est aujourd'hui très vétuste tout comme l'hôpital Bichat avec lequel celui-ci a été regroupé. Un projet de grand hôpital « Paris Nord » est envisagé pour remplacer ces deux établissements dont le coût de remise à niveau serait très important. Les syndicalistes présents ont insisté sur le fait que l'offre actuelle de soins dispensée dans ces deux hôpitaux devrait être maintenue. Le futur hôpital devra en outre se trouver à proximité des deux sites actuels afin de continuer de garantir un accès aisé à la population et aux services d'urgence.*

Je me suis rendu ensuite dans une troisième structure de ce même groupement hospitalier, l'hôpital Louis Mourier de Colombes. Cet établissement est à la fois tourné vers son groupement (Beaujon, Bichat, Bretonneau, Charles Richet) et vers le CASH de Nanterre, situé à 2 kilomètres, et avec lequel la coopération s'étend. Un temps en difficulté, cet hôpital connaît un nouvel essor et le développement de nouvelles activités même si le manque de personnel se fait durement ressentir.

Ma visite s'est logiquement poursuivie au CASH de Nanterre. Le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH) est une structure aux multiples facettes et placée sous l'autorité du Préfet de Police de Paris. Elle regroupe à la fois le plus important centre d'accueil pour SDF d'Ile de France, l'hôpital Max Fourestier et une maison de retraite médicalisée. Le CASH de Nanterre est en grande difficulté financière puisqu'il perd chaque mois près d'un million d'euros. Depuis une décennie, les agents du CASH font face aux difficultés avec des effectifs toujours plus réduits. Totalement ouvert à la discussion sur l'évolution que doit connaître le site, les personnels attendent aujourd'hui plus de visibilité sur leur avenir et un projet clair pour le CASH.

*Mon déplacement m'a ensuite conduit dans un établissement privé à but non lucratif qui participe très largement à la mission du service public hospitalier dans les Hauts-de-Seine, **l'hôpital Foch de Suresnes**. Cette structure est la propriété d'une fondation et est dirigée depuis 1995 par une association co-gouvernée par la fondation, la Ville et le Département. Disposant d'une très importante maternité, cet hôpital dispense aussi une médecine de pointe puisqu'il est le premier centre français, en termes d'activité, pour la transplantation pulmonaire. Au-delà de l'insuffisance des effectifs de l'hôpital, la principale difficulté pour cet établissement réside essentiellement dans les rapports qu'entretiennent la fondation et l'association qui est en charge de la gouvernance de l'hôpital. Une administration provisoire de l'établissement a été nommée suite à d'importants conflits qui ont donné lieu à la saisine de la Justice.*

*J'ai été par la suite à la rencontre des représentants du personnel de **l'hôpital Raymond Poincaré de Garches**. Cet établissement, longtemps essentiellement connu pour son traitement de la motricité, et donc d'un grand nombre d'accidentés de la route, a largement diversifié son activité. Le service du Dr Delépine, qui part très prochainement en retraite, est notamment aujourd'hui menacé de fermeture. Cette unité d'oncologie pédiatrique est pourtant particulièrement précieuse puisqu'elle offre à des enfants et à des adolescents atteints de graves tumeurs des traitements basés sur des soins individualisés. Pour beaucoup de jeunes patients et pour leurs familles, ce service représente une nouvelle chance lorsque les thérapies classiques ont échoué. Il convient donc d'assurer sa pérennité.*

*Ma visite s'est poursuivie dans une autre structure appartenant au même groupement que Raymond Poincaré, **l'hôpital Ambroise Paré de Boulogne**. Cet établissement connaît une importante activité au niveau de ses urgences avec près de 60 000 admissions annuelles. Le départ pour l'hôpital européen Georges Pompidou du service de chirurgie digestive et pour l'hôpital Bichat du laboratoire de génétique ont fait perdre à cette structure deux activités précieuses. L'arrivée d'un service d'obésité peine à compenser ces pertes. Enfin, les représentants des personnels ont voulu attirer mon attention sur les difficultés actuelles qu'ils connaissent dans leur dialogue avec la direction du groupement hospitalier.*

*Cette journée auprès des agents des hôpitaux alto-séquanais s'est achevée à **Clamart, à Antoine Béclère**. Les problématiques liées à cet établissement me sont familières depuis 20 ans en tant qu'élu d'opposition à Clamart puis en tant que Maire. Après le départ du service de pointe de Pneumologie dans le cadre de la création du nouveau groupement avec Bicêtre et Brousse, l'hôpital évolue positivement avec l'arrivée prochaine de 25 lits d'aval qui vont permettre de soulager les urgences. Même s'il s'agit d'un projet ancien, je me félicite de voir celui-ci être se concrétiser. L'organisation fonctionnelle du groupement pose encore de multiples difficultés au personnel, notamment en matière de gestion des ressources humaines. Même si je ne serai plus Maire de Clamart à partir du mois prochain, je resterai mobilisé pour que Béclère continue d'offrir, sur son territoire de santé du 92 Sud, à la fois une médecine de proximité de qualité mais aussi une médecine d'excellence à même de garantir son attractivité. »*

Le Sénateur conclut : « Sans attendre le prochain projet de loi sur l'hôpital public, je vais d'ores et déjà saisir le Gouvernement et les diverses personnes concernées sur les points soulevés par les représentants du personnel que je remercie une nouvelle fois pour l'accueil qu'ils m'ont réservé. »

Le 14 mars 2014

Contact presse : Pierre Mareau (06.46.35.15.91) / Alicia Botti (06.20.63.01.75) / 01.42.34.27.84